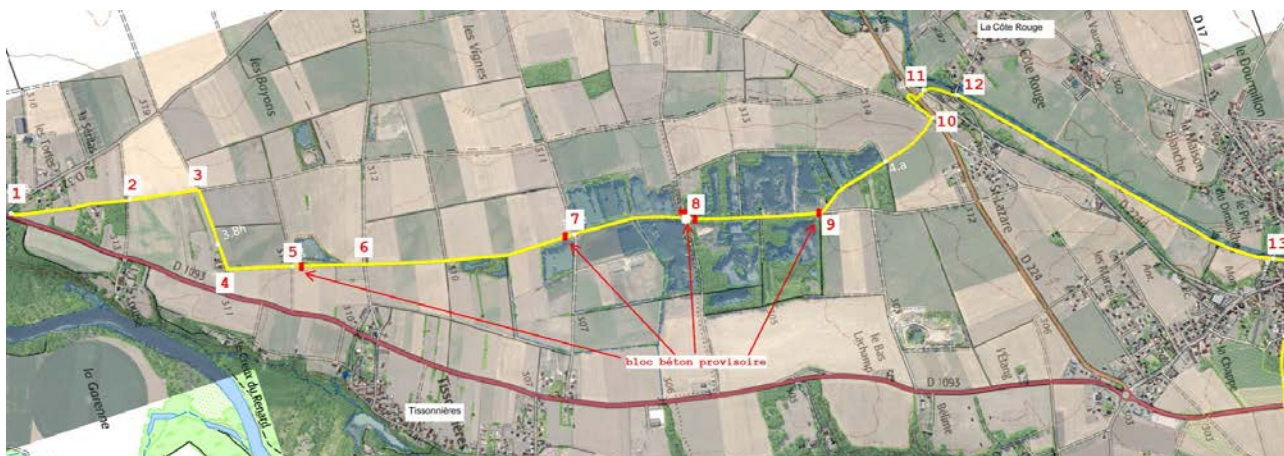



PISTE CYCLABLE JOZE MARINGUES



Comme vous le savez, les travaux pour la jonction Joze-Maringues, dans le cadre de la voie verte réalisée par le Département du Puy-de-Dôme, sont actuellement en cours. Nous souhaitons rappeler que **la circulation de véhicules motorisés y est formellement interdite**.

Pourquoi cette interdiction ?

- **Préserver les travaux** : toute circulation motorisée risque de dégrader les travaux déjà réalisés.
- **Assurer la sécurité** : l'enrobé n'est pas stabilisé par les accotements et peut donc s'avérer dangereux pour tous.

 Cette voie deviendra une voie douce, réservée aux piétons, cyclistes et autres mobilités douces, et ne sera plus accessible aux véhicules motorisés.

En raison de plusieurs infractions constatées, le Département doit installer des blocs de béton (voir plan) afin de sécuriser la zone et prévenir toute utilisation inappropriée. Ces blocs resteront en place jusqu'à l'installation de barrières de sécurité et de potelets, dont les clés seront disponibles en mairie pour les usagers concernés, tels que les propriétaires d'étangs ou les chasseurs.

Merci à toutes et tous pour votre coopération et votre compréhension.